



## EPTB Charente

INSTITUTION INTERDÉPARTEMENTALE POUR L'AMÉNAGEMENT  
DU FLEUVE CHARENTE ET DE SES AFFLUENTS

**Conseil d'Administration du 28 juin 2010**

*Délibération n° 10-24*

### **Affectation du Résultat de l'exercice 2009**

Le Conseil d'Administration de l'Institution, dûment convoqué, s'est réuni en séance plénière le 28 juin 2010, sous la présidence de Monsieur Didier LOUIS

ÉTAIENT PRÉSENTS :

MM. B. BELAUD, JP. DENIEUL, C. DOURTHE, Y. GARGOUIL, JC. GODINEAU,  
J. GOMBERT, D. LAURENT, D. LOUIS, JY. QUERE, JP. ZUCCHI.

ABSENTS EXCUSES ET REPRÉSENTÉS :

M. BOUTANT représenté par M JP DENIEUL

ABSENTS EXCUSES :

MM. R. DEBIAIS, E. GAUTHIER, A. LEPERCQ, JC. MAZIN, R. RICHARD, B. ROCHET  
JC. SILLON, J. VETAULT.

**LE CONSEIL**, après avoir approuvé le Compte Administratif 2009,

- Vu l'état des restes à réaliser au 31 décembre 2009,
- Considérant les besoins recensés pour l'exercice 2010,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **DECIDE**, sur proposition du Président, d'affecter au budget le résultat précédemment indiqué, comme suit :
  - Affectation au financement de la section d'investissement (compte 1068), pour 54 258,36 €.
  - Affectation à l'excédent reporté, (compte 002), pour 665 239,55 €.



Fait et délibéré à Saintes,  
le 28 juin 2010

Le Président,  
Didier LOUIS,